

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 01-avr.-2024 Numéro de révision 4

1. Identification

Nom du produit **Bright Brushing Gold** 

12943 Cat No.:

**Synonymes** Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6, Canada

Tel: 1-800-234-7437

#### Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

# 2. Identification des dangers

#### Classification

**Classification WHMIS 2015** Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 3 Catégorie 2 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Cancérogénicité Catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 2

unique)

Organés cibles - Appareil respiratoire.

Toxicité par aspiration Catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

Bright Brushing Gold Date de révision 01-avr.-2024

#### Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Provoque une irritation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut irriter les voies respiratoires

Susceptible de provoquer le cancer

Risque présumé d'effets graves pour les organes



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

#### Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

#### **Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Other Hazards

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Eucalyptus globulus, extract Extractives and their physically modified derivatives such as tinctures, concretes, absolutes, essential oils, oleoresins, terpenes, terpene-free fractions, distillates,	84625-32-1	37.5
Proprietary resins/waxes	N/A	21.25
Proprietary organo-gold compound	N/A	8.0
Linalool (ex bois de rose, synthetic)	78-70-6	7.5
Clove, extract Extractives and their physically modified derivatives such as tinctures, concretes, absolutes, essential oils, oleoresins, terpenes, terpene-free fractions, distillates, residues, etc.	84961-50-2	7.5
.alphaPinène	80-56-8	7.5
o-Dichlorobenzène	95-50-1	2.5
Térébenthine	8006-64-2	2.5
Rosemary, extract Extractives and their physically modified derivatives such as tinctures, concretes, absolutes, essential oils, oleoresins, terpenes, terpene-free fractions, distillates, residues, e	84604-14-8	2.5
Camphre	76-22-2	2.5
Xylènes	1330-20-7	0.25
3,5,5-Triméthylcyclohex-2-énone	78-59-1	0.25
Benzene, 1-methoxy-4-(1-propenyl)-	104-46-1	0.25

# 4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

**Inhalation** Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent. Risque de lésions graves aux

poumons (par aspiration).

**Ingestion** Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements

surviennent naturellement, faire pencher la victime.

Symptômes et effets les plus

importants

Difficulté à respirer. Peut causer une réaction cutanée allergique. Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements: Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques,

des douleurs musculaires, ou le rinçage

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Sable sec. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre. Ne pas utiliser d'eau ou de de mousse. Une

eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 33 °C / 91.4 °F

Bright Brushing Gold Date de révision 01-avr.-2024

**Méthode -** Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponibleSensibilité aux chocsAucun renseignement disponibleSensibilité aux déchargesAucun renseignement disponible

électrostatiques

#### Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes.

#### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Chlorure d'hydrogène. Gold oxide.

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques
3 2 0 -

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions personnelles** S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

**Précautions environnementales** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux

souterraines. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts

sanitaires.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils

anti-étincelles et du matériel antidéflagration.

# 7. Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources

d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de

charges électrostatiques.

Entreposage. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la

chaleur, des étincelles et des flammes. Matières incompatibles. Agent oxydant.

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
		nnique					
.alphaPinène	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm		
•	TWA: 111			TWA: 112			
	mg/m <sup>3</sup>			mg/m³			
o-Dichlorobenzène	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm	TWA: 25 ppm	Ceiling: 50 ppm	IDLH: 200 ppm
	TWA: 150	STEL: 50 ppm	STEL: 50 ppm	STEL: 50 ppm	STEL: 50 ppm	Ceiling: 300	Ceiling: 50 ppm
	mg/m <sup>3</sup>					mg/m³	Ceiling: 300
	STEL: 50 ppm					(Vacated)	mg/m³
	STEL: 300					Ceiling: 50 ppm	

Date de révision 01-avr.-2024

	mg/m³					(Vacated) Ceiling: 300 mg/m <sup>3</sup>	
Térébenthine	TWA: 20 ppm TWA: 111 mg/m³	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm TWA: 112 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 20 ppm	(Vacated) TWA: 100 ppm (Vacated) TWA: 560 mg/m³ TWA: 100 ppm TWA: 560 mg/m³	IDLH: 800 ppm TWA: 100 ppm TWA: 560 mg/m <sup>3</sup>
Camphre	TWA: 2 ppm TWA: 12 mg/m <sup>3</sup> STEL: 3 ppm STEL: 19 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 ppm STEL: 3 ppm	TWA: 2 ppm STEL: 3 ppm	TWA: 2 ppm TWA: 12 mg/m³ STEL: 3 ppm STEL: 19 mg/m³	TWA: 2 ppm STEL: 3 ppm	(Vacated) TWA: 2 mg/m³ TWA: 2 mg/m³	IDLH: 200 mg/m³ TWA: 2 mg/m³
Xylènes	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m³ STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m³	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m³ STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m³	TWA: 20 ppm	(Vacated) TWA: 100 ppm (Vacated) TWA: 435 mg/m³ (Vacated) STEL: 150 ppm (Vacated) STEL: 655 mg/m³ TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m³	
3,5,5-Triméthylcyclohex- 2-énone	Ceiling: 5 ppm Ceiling: 28 mg/m³	Ceiling: 5 ppm	CEV: 5 ppm	Ceiling: 5 ppm	Ceiling: 5 ppm	(Vacated) TWA: 4 ppm (Vacated) TWA: 23 mg/m³ TWA: 25 ppm TWA: 140 mg/m³	IDLH: 200 ppm TWA: 4 ppm TWA: 23 mg/m <sup>3</sup>

#### <u>Légende</u>

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

#### Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser un matérial électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement

ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
	fabricant		éclaboussures seulement

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

Bright Brushing Gold Date de révision 01-avr.-2024

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Gaz et vapeurs organiques filtre

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectBrun rougeOdeurAgréable

Seuil de perception de l'odeur<br/>pHAucun renseignement disponible<br/>Aucun renseignement disponiblePoint/intervalle de fusionAucune donnée disponiblePoint/intervalle d'ébullition156 °C / 312.8 °F

Point d'éclair 33 °C / 91.4 °F
Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures
Inférieure
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
23 hPa @ 20 °C

Pression de vapeur

Densité de vapeur

Densité

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

SolubilitéAucun renseignement disponibleCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponible

Viscosité Aucun renseignement disponible

# 10. Stabilité et réactivité

Danger de réactionAucun connu suivant les informations fournies.

**Stabilité** Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Agent oxydant

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Chlorure d'hydrogène, Gold oxide

**Polymérisation dangereuse**Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Date de révision 01-avr.-2024

Non inscrit(e)

29.08 mg/L [MOE Risk Assessment Vol.1, 2002]

LC50 = 7 mg/L (Rat) 4 h

Non inscrit(e)

#### Réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

# 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

>2 g/kg (Rat)

LD50 > 4350 mg/kg ( Rabbit )

LD50 = 1700 mg/kg (Rat)

Non inscrit(e)

2000 ma/ka.

Vapeur CL50

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les composants

DL50 orale LC50 Inhalation DL50 épidermique Composant Eucalyptus globulus, extract Non inscrit(e) LD50 > 5000 mg/kg (Rabbit) Non inscrit(e) Extractives and their physically modified derivatives such as tinctures, concretes, absolutes, essential oils, oleoresins, terpenes, terpene-free fractions, distillates, Linalool (ex bois de rose, synthetic) LD50 = 2790 mg/kg (Rat)LD50 = 5610 mg/kg ( Rabbit ) Non inscrit(e) Clove, extract Extractives and their Non inscrit(e) LD50 = 1200 mg/kg (Rabbit)Non inscrit(e) physically modified derivatives such as tinctures, concretes, absolutes, essential oils, oleoresins, terpenes, terpene-free fractions, distillates, residues, etc. .alpha.-Pinène 300-2000 mg/kg (Rat) > 5000 mg/kg (Rat) Non inscrit(e) o-Dichlorobenzène LD50 = 1516 mg/kg (Rat)LD50 > 10 g/kg (Rabbit)14,04 mg/L/4h (Rat) Térébenthine LD50 = 5760 mg/kg (Rat) LD50 > 5010 mg/kg (Rabbit) LC50 = 13.7 mg/L (Rat) 4 hRosemary, extract Extractives and Non inscrit(e) LD50 > 10 mL/kg (Rabbit) Non inscrit(e) their physically modified derivatives such as tinctures, concretes, absolutes, essential oils, oleoresins

**Toxicologically Synergistic** 

terpenes, terpene-free fractions, distillates, residues, e

Camphre

Xylènes

3,5,5-Triméthylcyclohex-2-énone

Benzene, 1-methoxy-4-(1-propenyl)

Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

1310 mg/kg (Mouse)

>5 g/kg (Rat)

LD50 = 3500 mg/kg (Rat)

LD50 = 1870 mg/kg (Rat)

LD50 = 2090 mg/kg (Rat)

**Irritation** Aucun renseignement disponible

**Sensibilisation** Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Eucalyptus globulus,	84625-32-1	Non inscrit(e)				
extract Extractives			·	, ,	, ,	, ,

and their physically						
modified derivatives						
such as tinctures,						
concretes, absolutes,						
essential oils,						
oleoresins, terpenes,						
terpene-free fractions,						
distillates,						
Proprietary	N/A	Non inscrit(e)				
resins/waxes						( )
Proprietary	N/A	Non inscrit(e)				
organo-gold		(-)				(5)
compound						
Linalool (ex bois de	78-70-6	Non inscrit(e)				
rose, synthetic)		` '	` ,	( )	` '	( )
Clove, extract	84961-50-2	Non inscrit(e)				
Extractives and their						1
physically modified						
derivatives such as						
tinctures, concretes,						
absolutes, essential						
oils, oleoresins,						
terpenes, terpene-free						
fractions, distillates,						
residues, etc.						
.alphaPinène	80-56-8	Non inscrit(e)				
o-Dichlorobenzène	95-50-1	Non inscrit(e)				
Térébenthine	8006-64-2	Non inscrit(e)				
Rosemary, extract	84604-14-8	Non inscrit(e)				
Extractives and their						
physically modified						
derivatives such as						
tinctures, concretes,						
absolutes, essential						
oils, oleoresins,						
terpenes, terpene-free						
fractions, distillates,						
residues, e						
Camphre	76-22-2	Non inscrit(e)				
Xylènes	1330-20-7	Non inscrit(e)				
3,5,5-Triméthylcyclohe	78-59-1	Group 2B	Non inscrit(e)	A3	X	A3
x-2-énone		·	, ,			
Benzene,	104-46-1	Non inscrit(e)				
1-methoxy-4-(1-propen						
yl)-						

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A1 - cancérogène connu pour l'être humain

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

A1 - Confirmed Human Carcinogen

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - Confirmed Animal Carcinogen

A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains

A5 - Not Suspected as a Human Carcinogen

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

**Effets sur la reproduction** Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire

STOT - exposition répétée Aucun connu

 Danger par aspiration
 Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements: Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires, ou le rinçage

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Contient une substance:. Très toxique pour les organismes aquatiques.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Linalool (ex bois de rose, synthetic)	EC50: = 88.3 mg/L, 96h (Desmodesmus subspicatus)	LC50: = 27.8 mg/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss)	EC50 = 1000 mg/L 30 min	EC50: = 20 mg/L, 48h (Daphnia magna)
.alphaPinène	Non inscrit(e)	LC50: = 0.28 mg/L, 96h static (Pimephales promelas)	Non inscrit(e)	EC50 = 41 mg/L 48h
o-Dichlorobenzène	EC50: = 91.6 mg/L, 96h (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: 61.2 - 181 mg/L, 72h (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: = 2.2 mg/L, 96h static (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 4.8 - 6.6 mg/L, 96h static (Lepomis macrochirus) LC50: = 5.2 mg/L, 96h flow-through (Brachydanio rerio) LC50: 42.6 - 80.4 mg/L, 96h static (Pimephales promelas) LC50: 8.23 - 10.9 mg/L, 96h flow-through (Pimephales promelas) LC50: 1.44 - 1.73 mg/L, 96h flow-through (Oncorhynchus mykiss) LC50: = 5.8 mg/L, 96h static (Pimephales promelas)	EC50 = 4.76 mg/L 5 min EC50 = 4.98 mg/L 15 min EC50 = 5.99 mg/L 30 min	EC50: = 0.74 mg/L, 48h Static (Daphnia magna)
Xylènes	Non inscrit(e)	LC50: 30.26 - 40.75 mg/L, 96h static (Poecilia reticulata) LC50: = 780 mg/L, 96h semi-static (Cyprinus carpio) LC50: 23.53 - 29.97 mg/L, 96h static (Pimephales promelas) LC50: > 780 mg/L, 96h (Cyprinus carpio) LC50: 7.711 - 9.591 mg/L, 96h static (Lepomis macrochirus) LC50: = 19 mg/L, 96h (Lepomis macrochirus) LC50: 13.1 - 16.5 mg/L, 96h flow-through (Lepomis macrochirus) LC50: 13.5 - 17.3 mg/L, 96h	EC50 = 0.0084 mg/L 24 h	LC50: = 0.6 mg/L, 48h (Gammarus lacustris) EC50: = 3.82 mg/L, 48h (water flea)

		(Oncorhynchus mykiss) LC50: 2.661 - 4.093 mg/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss) LC50: = 13.4 mg/L, 96h flow-through (Pimephales promelas)		
3,5,5-Triméthylcyclohex-2-é none	EC50: 51.1 - 342 mg/L, 96h (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: = 475.4 mg/L, 72h (Desmodesmus subspicatus)	LC50: 132 - 159 mg/L, 96h flow-through (Pimephales promelas) LC50: 213 - 271 mg/L, 96h static (Pimephales promelas) LC50: 180 - 250 mg/L, 96h static (Lepomis macrochirus)	Non inscrit(e)	EC50: = 117 mg/L, 48h (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité

Immiscible à l'eau peuvent persister d'après les informations fournies.

**Bioaccumulation** 

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Mobilité peu probable dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau
Linalool (ex bois de rose, synthetic)	2.9
.alphaPinène	4.1
o-Dichlorobenzène	3.433
Camphre	2.414
Xylènes	3.15
3,5,5-Triméthylcyclohex-2-énone	1.67

# 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P
o-Dichlorobenzène - 95-50-1	U070	-
Xylènes - 1330-20-7	U239	-

# 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1993

Nom officiel d'expédition Liquide inflammable, n.s.a. Nom technique (Dinkum oil, alpha-PINENE)

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

TMD

No ONU UN1993

Nom officiel d'expédition Liquide inflammable, n.s.a.

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

<u>IATA</u>

No ONU UN1993

Nom officiel d'expédition Liquide inflammable, n.s.a.

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

IMDG/IMO

No ONU UN1993

Nom officiel d'expédition Liquide inflammable, n.s.a.

\_\_\_\_\_

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

# 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Eucalyptus globulus, extract Extractives and their physically modified derivatives such as tinctures, concretes, absolutes, essential oils, oleoresins, terpenes, terpene-free fractions, distillates,	84625-32-1	Х	-	-	-	283-406-2	•	1
Proprietary resins/waxes	N/A	-	-	-	-	-	-	i
Proprietary organo-gold compound	N/A	-	-	-	-	-	-	-
Linalool (ex bois de rose, synthetic)	78-70-6	Х	-	Х	ACTIVE	201-134-4	-	-
Clove, extract Extractives and their physically modified derivatives such as tinctures, concretes, absolutes, essential oils, oleoresins, terpenes, terpene-free fractions, distillates, residues, etc.	84961-50-2	Х	-	-	-	284-638-7	•	-
.alphaPinène	80-56-8	X	-	X	ACTIVE	201-291-9	-	-
o-Dichlorobenzène	95-50-1	X	-	X	ACTIVE	202-425-9	-	i
Térébenthine	8006-64-2	X	-	Х	ACTIVE	232-350-7	-	-
Rosemary, extract Extractives and their physically modified derivatives such as tinctures, concretes, absolutes, essential oils, oleoresins, terpenes, terpene-free fractions, distillates, residues, e	84604-14-8	Х	-	-	-	283-291-9	-	-
Camphre	76-22-2	Χ	-	Х	ACTIVE	200-945-0	-	-
Xylènes	1330-20-7	Х	-	Х	ACTIVE	215-535-7	-	-
3,5,5-Triméthylcyclohex-2-énone	78-59-1	Х	-	Х	ACTIVE	201-126-0	-	-
Benzene, 1-methoxy-4-(1-propenyl)-	104-46-1	Х	-	Х	ACTIVE	203-205-5	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Eucalyptus globulus, extract	84625-32-1	Х	KE-05-063	-	-	Х	Х	Х	Х
Extractives and their physically			0						
modified derivatives such as									
tinctures, concretes, absolutes,									
essential oils, oleoresins,									
terpenes, terpene-free fractions,									
distillates,									
Proprietary resins/waxes	N/A	-	-	-	-	-	-	-	-
Proprietary organo-gold compound	N/A	-	-	-	-	-	-	-	-
Linalool (ex bois de rose,	78-70-6	X	KE-11592	X	X	X	X	X	X
synthetic)									
Clove, extract Extractives and	84961-50-2	X	-	-	-	X	X	X	X
their physically modified									
derivatives such as tinctures,									
concretes, absolutes, essential									
oils, oleoresins, terpenes,									
terpene-free fractions, distillates,									
residues, etc.									
.alphaPinène	80-56-8	X	KE-34427	Χ	X	X	X	X	Х
o-Dichlorobenzène	95-50-1	X	KE-10066	Х	Х	X	Х	Х	X
Térébenthine	8006-64-2	X	KE-35026	Х	Х	X	Х	Х	Х

Date de révision 01-avr.-2024

Rosemary, extract Extractives and their physically modified derivatives such as tinctures, concretes, absolutes, essential oils, oleoresins, terpenes, terpene-free fractions, distillates, residues, e	84604-14-8	Х	-	-	-	Х	Х	Х	Х
Camphre	76-22-2	X	KE-34423	X	X	X	X	X	X
Xylènes	1330-20-7	X	KE-35427	Х	Х	Х	X	Х	Х
3,5,5-Triméthylcyclohex-2-énone	78-59-1	Χ	KE-34467	Х	Х	Х	X	Х	Х
Benzene, 1-methoxy-4-(1-propenyl)-	104-46-1	Х	KE-23382	Х	Х	X	X	Х	Х

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)	
.alphaPinène	Part 5, Individual Substances Part 4 Substance			
o-Dichlorobenzène	Part 1, Group A Substance Part 4 Substance			
Térébenthine	Part 4 Substance			
Xylènes	Part 1, Group A Substance Part 5, Isomer Groups Part 4 Substance			
3,5,5-Triméthylcyclohex-2-énone	Part 4 Substance		Subject to Monitoring and Surveillance Activities	

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

#### Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	REACH (1907/2006) - Annexe XIV - substances soumises à autorisation	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Linalool (ex bois de rose, synthetic)	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-
o-Dichlorobenzène	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	•
Térébenthine	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-
Xylènes	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-
3,5,5-Triméthylcyclohex-2-énone	-	Use restricted. See item 75.	-

	(see link for restriction details)	

#### Liens REACH

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques	Potentiel de destruction de	Restriction des substances
			persistants	l'ozone	dangereuses (RoHS)
Eucalyptus globulus, extract Extractives and their physically modified derivatives such as tinctures, concretes, absolutes, essential oils, oleoresins, terpenes, terpene-free fractions, distillates,	84625-32-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Proprietary resins/waxes	N/A	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Proprietary organo-gold compound	N/A	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Linalool (ex bois de rose, synthetic)	78-70-6	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Clove, extract Extractives and their physically modified derivatives such as tinctures, concretes, absolutes, essential oils, oleoresins, terpenes, terpene-free fractions, distillates, residues, etc.	84961-50-2	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
.alphaPinène	80-56-8	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
o-Dichlorobenzène	95-50-1	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Térébenthine	8006-64-2	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Rosemary, extract Extractives and their physically modified derivatives such as tinctures, concretes, absolutes, essential oils, oleoresins, terpenes, terpene-free fractions, distillates, residues, e	84604-14-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Camphre	76-22-2	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Xylènes	1330-20-7	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
3,5,5-Triméthylcyclohex-2-éno ne	78-59-1	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Benzene, 1-methoxy-4-(1-propenyl)-	104-46-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Eucalyptus globulus, extract Extractives and their physically modified derivatives such as tinctures, concretes, absolutes, essential oils, oleoresins, terpenes, terpene-free fractions, distillates,	84625-32-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Proprietary resins/waxes	N/A	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Proprietary organo-gold	N/A	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
compound					
Linalool (ex bois de rose,	78-70-6	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
synthetic)					
Clove, extract Extractives and	84961-50-2	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
their physically modified					
derivatives such as tinctures,					
concretes, absolutes,					
essential oils, oleoresins,					
terpenes, terpene-free					
fractions, distillates, residues,					
etc.					
.alphaPinène	80-56-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
o-Dichlorobenzène	95-50-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y45
Térébenthine	8006-64-2	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Rosemary, extract	84604-14-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Extractives and their					
physically modified derivatives					
such as tinctures, concretes,					
absolutes, essential oils,					
oleoresins, terpenes,					
terpene-free fractions,					
distillates, residues, e					
Camphre	76-22-2	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Xylènes	1330-20-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y42
3,5,5-Triméthylcyclohex-2-éno	78-59-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
ne					
Benzene,	104-46-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1-methoxy-4-(1-propenyl)-					

# 16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de révision01-avr.-2024Date d'impression01-avr.-2024

**Sommaire** Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

# Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité